



Port de plaisance de Saint-Gilles-les-bains

Tarifs 2025 en € TTC

PLAN D'EAU

INDEMNITE POUR OCCUPATION SANS TITRE
4 fois les tarifs en vigueur

	FORFAIT ANNUEL	PASSAGE JOUR	PASSAGE MOIS
BATEAUX DE PLAISANCE ET D'ACTIVITES NAUTIQUES			
BARQUES (navires non équipés de cabine, de largeur < 2 m)			
0 à 5 m hors tout	518,79	4,50	125,55
5,01 à 6 m hors tout	649,83	5,50	153,45
BATEAUX (hors barques)			
0 à 5 m hors tout	661,33	5,50	153,45
5,01 à 6 m hors tout	1 102,31	9,10	253,89
6,01 à 8 m hors tout	1 542,43	13,70	382,23
8,01 à 10 m hors tout	1 984,26	16,30	454,77
10,01 à 12 m hors tout	2 425,83	19,90	555,21
12,01 à 14 m hors tout	2 646,40	21,70	605,43
14,01 à 15 m hors tout	2 756,99	22,70	633,33
15,01 à 16 m hors tout	2 867,58	23,70	661,23
+ de 16 m, supplément par m	110,59	1,00	27,90
BATEAUX DE PECHE PROFESSIONNELLE			
BARQUES 0 à 6 m hors tout	92,68	1,00	
BATEAUX 0 à 6 m hors tout	92,68	1,00	
BATEAUX 6,01 à 12 m hors tout	235,93	2,00	

Tarifs bateaux de pêche au gros	
70 % des tarifs plaisance	
Tarif multicoques	
150 % des tarifs plaisance	
Tarif mensuel passage	
Limité à 2 mois, puis retour au tarif journalier	
Redevances commerciales annuelles pour navires d'activités nautiques	
Sans AOT local commercial : 2 % du chiffre d'affaires	
Minimum de perception si non fourniture du chiffre d'affaires	
Bateau de 0 à 5 m hors tout	2 000,00
Bateau de 5,01 à 8 m hors tout	3 000,00
Bateau de 8,01 m et plus hors tout	4 000,00

Tarifs annuels applicables au prorata temporis en douzième de tarif avec un minimum de perception de 4 mois.



Port de plaisance de Saint-Gilles-les-bains

Tarifs 2025 en € TTC

AUTRES

INDEMNITE POUR OCCUPATION SANS TITRE
4 fois les tarifs en vigueur

Cale de mise à l'eau fond de port	
amodiataires du port	gratuit
clients extérieurs	256,00
Cale de mise à l'eau avant port	
amodiataires du port	gratuit
clients extérieurs	186,00
Badge, clé sécurité, clé	
Le premier de chaque (badge, clé sécurité et clé) est compris dans l'AOT	
Badge ou clé sécurité	40,00
Clé	7,00

Stationnement en terre-plein de carénage	< à 6 mois	> à 6 mois	> à 1 an
AMODIATAIRES du port : 10 jours gratuits			
Bateaux de 0 à 6 m, par jour	4,00	6,00	8,00
Bateaux de 6,01 à 10 m, par jour	6,00	9,00	12,00

Occupations du domaine public portuaire	
Terre-plein pour dépose d'un modulaire (hors stockage), m ² /an	65,10
Terre-plein sans projet de modulaire ou pour stockage, m ² /an	13,02
Bâtiment, m ² /an	130,20
Box plaisanciers, m ² /an	260,40
Box pêche professionnelle et pêche au gros, m ² /an	98,95
Box autres, m ² /an	260,40

Place de remorque avec bateau, mise à l'eau à la charge du titulaire de l' AOT

70 % du forfait annuel plan d'eau bateaux plaisanciers, possibilité d'AOT mensuelle

Stockage d'1 remorque seule

50 % du forfait annuel plan d'eau bateaux plaisanciers, possibilité d'AOT mensuelle



FORAINS ET COMMERCES AMBULANTS

TARIFS 2025

Forfait emplacement de 12m ² à 30m ² :	50€ la journée
Forfait emplacement de 8 à 12m ² :	40€ la journée
Forfait emplacement de moins de 8m ² :	30€ la journée
Au-delà de 30m ² :	forfait emplacement de 12 à 30m ² la journée plus forfait correspondant aux m ² complémentaires de la journée

TARIFS 2025 DIVERS

Inscription liste d'attente : 50 € TTC la première inscription

AOT annuelle plan d'eau : 150 € TTC pour la première AOT

AOT annuelle plan d'eau : 100 € TTC pour toute modification à la demande du titulaire